POUR LES COLIS DES PRISONNIERS. — Le directeur de la Maison Lanarm, rue du Creusot, a fait remettre à l'administration municipale, la somme de cinq mille francs, à charge pour M. Priau, vice-président du Comité municipal, de l'affecter à une œuvre de solidarité croisienne.

Un autre anonyme a fait le même geste, en offrant la même somme. M. Priau a remis ces deux sommes au Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre, pour aider celui-ci dans son œuvre de solidarité, en vue de permettre aux familles qui ne touchent que l'allocation militaire, de bénéficier le plus largement possible de l'aide du Comité.

WASQUEHAL

Une prochaine réunion générale des médaillés du travail

La réunion générale trimestrielle se tiendra dimanche 28 juin, à 16 h., au siège, café de l'Ecluse, 19, rue Jean-Macé. A l'ordre du jour : situation morale et financière; paiement des cotisations de 1942; questions diverses.

La commission se réunira au préalable à 15 h. au local, pour examiner les questions figurant à l'ordre du jour.

A l'issue de la réunion, une tombola sera tirée.

MAITRISE SAINT-NICOLAS. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale à l'église.

WATTRELOS

Au Cercle horticole

Dimanche, à 15 h., s'est tenue, dans la grande salle de l'Innovation, l'assemblée générale du Cercle horticole qui réunissait près de neuf cents membres. M. Vandenbosch présidait, entouré de M. Plançon, président d'honneur; M. Depuidt, professeur et membre de la Commission. Au nom du Cercle, il adressa ses condoléances aux familles Victor Herminet et César Lemaire pour leurs deuils récents.

Il adressa ses remerciements aux généreux donateurs de la tombola et donna lecture d'une réponse de la mairie à une demande faite concernant les plants de pommes de terre défectueux.

M. Vandenbosch remercia l'administration municipale de ses démarches en faveur des jardiniers et adressa, au nom du Cercle, les félicitations à M. Lecomte, maire, pour ses cinquante années de vie municipale.

Puis, M. Depuidt fit une conférence sur les travaux de la saison et la destruction des insectes nuisibles. Il termina cette causerie très intéressante en répondant à de très nombreuses demandes de renseignements.

Une très jolie tombola composée de plants divers, plantes vertes, fleuries, etc., clôtura la réunion.

A l'issue de la réunion, il fut procédé à la remise d'un don de 50 fr. aux familles des sociétaires prisonniers.

HARMONIE « LES AMIS RÉUNIS ». — Répétition générale mercredi 24, à 19 h., au siège. Programme du prochain concert. Les musiciens sont priés de respecter l'heure.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Mercredi, répétition pour les ténors et basses, à 19 h., au Cercle Saint-Joseph.

LANNOY

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Voici la composition du prochain colis : 500 gr. de pain de guerre ; 2 paquets de biscuits ; 2 couques ; une boîte de sardines ; 250 gr. de sucre ; 250 gr. de chocolat ; un fromage ; un paquet de biscuits Curat-Dop ; 3 paquets de cigarettes ; un paquet de tabac ; un sachet de savon. Se présenter avec la carte du prisonnier, étiquette, papier et ficelle, chez M. Plat, maire, rue des Ecoles.

LYS

PERMIS DE CIRCULATION AUTOS. — Les détenteurs de permis L.K.W. pour autos, camions, camionnettes, doivent retirer d'urgence à la mairie (3e guichet) les imprimés nécessaires pour la demande de renouvellement.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement mercredi 24, à l'école des filles, rue Jeanne-d'Arc, dans l'ordre suivant : 1 à 300 de 9 à 9 h. 30 ; de 301 à 600, de 9 h. 30 à 10 h. ; 601 à la fin, de 10 h. à 10 h. 30. Après le paiement, les bénéficiaires devront retirer à la mairie (3e guichet) le certificat afférent au paiement du 3e trimestre.

HEM

Les tickets de juillet

La distribution des feuilles de rationnement pour le mois de juillet aura lieu au Café du Tilleul, les 26, 27, 29 et 30 juin, dans l'ordre ci-après :

Vendredi 26 juin. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : Nº 1 à 100. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : 101 à 200. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : 201 à 275. — De 14 à 15 h. : 276 à 375. — De 15 à 16 h. : 376 à 475. — De 16 h. à 17 h. 30 : 476 à 575.

Samedi 27 juin. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : 576 à 675. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : 676 à 775. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : 776 à 850. — De 14 à 15 h. : 851 à 950. — De 15 à 16 h. : 951 à 1.050. — De 16 h. à 17 h. 30 : 1.051 à 1.150.

Lundi 29 juin. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : 1.151 à 1.250. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : 1.251 à 1.350. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1.351 à 1.450. — De 14 à 15 h. : 1.451 à 1.550. — De 16 h. à 17 h. 30 : 1.651 à 1.725.

Mardi 30 juin. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : 1.726 à 1.800. — De 9 h. 30 à 10 h. 30 : 1.801 à 1.875. — De 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1.876 à 1.950. — De 14 à 15 h. : 1.951 à 2.000. — De 15 à 16 h. : 2.001 à la fin. — De 16 h. à 17 h. 30 : Retardataires.

Pour obtenir ces feuilles de rationnement, il est indispensable de remettre dûment remplies les fiches de demande de carte individuelle d'alimentation qui ont été distribuées aux consommateurs.

Il sera exigé la carte actuelle d'alimentation et l'une des pièces suivantes : Livret de famille, carte d'identité, passeport de moins de 2 ans, permis de conduire.

Prière de se conformer à l'horaire indiqué ci-dessus et de se présenter si possible personnellement.

BONS D'ALCOOL A BRULER ET PETROLE. — Distribution dans le même ordre.

SOUS-GROUPE FAMILIAL D'HEM DE LA SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX. — Une permanence aura lieu le mardi 23 juin, de 17 h. 30 à 19 h. au Café du Tilleul, rue du Docteur-Coubronne, pour la distribution de poireaux commandés précédemment. On conseille instamment à tous les jardiniers, qui ont obtenu un bon de pommes de terre à la mairie et qui auraient à se plaindre de la mauvaise qualité des plants, de faire la déclaration écrite à M. Jean Gabert, comme indiqué dans la note affichée le 17 juin. En effet, le maire a été informé que la carte de pommes de terre sera normalement attribuée cette année, aux réclamants de bonne foi, dans les jardins desquels un constat aura été effectué.

ACTE DE PROBITÉ. — Le jeune Jean Dubus, 11 ans, demeurant rue du Calvaire, 21, fréquentant l'école Saint-Corneille, a trouvé dans la rue 150 fr. en billets de banque, qu'il s'est empressé de remettre au poste de police. Toutes nos félicitations à ce brave petit gars qui fait partie d'une famille de huit enfants.

LEERS

A la mémoire de M. l'abbé Devulder

Par une délicate intention de M. l'abbé Schmitt, curé, un obit anniversaire fut célébré dimanche, à 10 h., à la mémoire de M. l'abbé Paul Devulder, vice-doyen, curé. Une foule très importante participait à la cérémonie. A l'évangile, M. le Curé, qui avait tenu à officier personnellement, monta en chaire pour rappeler aux paroissiens le souvenir de son regretté prédécesseur qui, pendant vingt-deux ans, fut un pasteur zélé et dévoué et eut à cœur d'accomplir son ministère jusqu'à l'extrême limite de ses forces. A l'issue de la cérémonie, un cortège se forma pour se rendre sur la tombe du regretté disparu où la foule émue récita un « De profundis ».

TOURCOING

MERCREDI 24 JUIN :

Hôtel de ville: 9 à 12 h., 14 à 17 h.
Caisse d'épargne: 9 h. 30 à 11 h. 30, 14 à 16 h.
B. communale: 14 à 17 h. 30.
B. populaire: 9 à 11 h. 30.
Consulat belge: 9 à 12 h.
Famille soldat tourq.: 9 à 11 h. 30; 14 à 17 h.
Maison de la Famille: 9 à 12 h., 14 à 17 h.

La désignation des délégués du Conseil municipal dans les divers organismes publics

En dehors des commissions proprement dites, qui ont comme rôle l'examen préalable des questions sur lesquelles le Conseil municipal est appelé ensuite à délibérer, il existe un certain nombre de services publics et d'organismes parmi lesquels figurent des délégués du Conseil. Ces délégués sont nommés. En voici la liste :

Condition publique : MM. Leurent et Odoux. — Ecoles pratiques : Institut Colbert, M. Parsy ; Institut Sévigné, Mlle Trentesaux. — Enseignement technique : MM. Marescaux, Ballois, Parsy, Prot et Vandamme. — Union post-scolaire : MM. Marescaux et Tarel. — Tir national : MM. Mayer, Soyez et Vandamme. — Bibliothèque communale : MM. Prot et Odoux. — *Office municipal des habitations à bon marché* : MM. Julien Delannoy, Charles Delecroix, Masurel, Mayer, Poissonnier, Vanhoutte. — Dispensaire d'hygiène : MM. Marescaux et Desfosses. — Sauvegarde des nourrissons ; MM. Marescaux, Masurel, Prot et Mlle Trentesaux. — Commission de contrôle : MM. Defosses et Vandenbroucke. — Groupement régional d'urbanisme : MM. Marescaux, Sant et Poissonnier. — Statistique agricole : M. Ghesquière. — Société d'enseignement professionnel : MM. Prot, Ghesquières et Parsy. — Usine à gaz : MM. Masurel, Quintard, Parsy, Poubel et Maude. — Commission des hospices : MM. Debosque et Tarel. — Commission du Bureau de bienfaisance : MM. Caillau et Jehlen. — Commission de discipline du personnel municipal : MM. Prot et Soyez.

Au sujet de la carte individuelle d'alimentation

En même temps que les feuilles de tickets valables pour le mois de juillet, la population recevra une fiche de demande, sur laquelle chaque consommateur devra indiquer sa profession, sa nationalité et apposer sa signature.

Les fiches des enfants mineurs seront remplies et signées par leurs parents, tuteurs ou personnes responsables. Les consommateurs sont priés de s'abstenir de porter sur ces fiches d'autres indications que celles qui sont demandées ci-dessus. Si une erreur s'était glissée dans la rédaction, il y aurait lieu de le faire remarquer à l'employé chargé de la réception et du contrôle, qui se fera dans le courant du mois de juillet, à une date qui sera indiquée ultérieurement.

La distribution des tickets de ravitaillement

SECTEUR II : école maternelle, rue du Flocon. — Mercredi 24 juin : de 14 h. à 15 h., rues Abbé-de-l'Epée, Albert Calmette, Baisieux, Bazeilles, Belfort, Blanc-Seau (3 à 131, 2 à 108) et cours ; de 15 h. à 16 h., rues des Bonnets (et cours), Carliers (et cours) ; de 16 h. à 17 h., rues Centre, Charles-Wattine, Ed.-Sasselange, Elbeuf (et cours), Epinette (tout sauf 148 à 154 et cours).

Jeudi 25 juin : de 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Eepierre, Ferme et cours, Flocon; de 9 h. 30 à 10 h. 30, rues Francis-Garnier, Franklin et cours, boulevard Gambetta ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, rues Famelart et cours, Halot, sentier du Halot, quai du Halot, rues de Lens, Ma Campagne ; de 14 h. à 15 h., rues Magenta, Maréchal-Foch, avenue de la Marne, Masséna, Maubeuge, Melbourne, Monthyon, Mulhouse ; de 15 h. à 16 h., rues Myron-Herrick, Parmentier et cours, Point-Central, Quais, quai de Cherbourg, quai du Havre, quai de Marseille, rues Quiétem, Rhin, Ronsard, Saint-Vincent-de-Paul ; de 16 h. à 17 h., rues du Sentier, Strasbourg, Tossée (1 et 9), Tranquillité, place de la Victoire, rue Victor-Hugo.

Les retardataires pourront se présenter à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, le mercredi 1er juillet, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30.

— M. l'abbé Sorel, conseiller national, et M. Buerangier, délégué départemental, ont donné à Cahors une grande réunion de protestation sur la « France poignardée ». Ils ont stigmatisé les juifs et l'attitude de l'Angleterre.

— Une solution définitive du problème juif en Bulgarie sera soumise prochainement à la Sobranié. On y prévoit l'exclusion des juifs de certaines villes comme Sofia, Varna, Plovdiv, Burgas et Ronstchonk.

— Le roi Gustave V de Suède, qui jouit d'une excellente santé, a fêté son 84me anniversaire.

Les concours de fin d'année au Conservatoire

Les concours de fin d'année pour les classes supérieures de harpe et de piano auront lieu vendredi, à 13 h. 30, au Conservatoire. Voici le programme de la séance :

Classe de harpe. — 1re division. — Morceaux imposés : « Fantaisie », lecture d'un morceau manuscrit, de Jacques Ibert et de Lucien Niverd. Concurrentes : Mlles Edwige-José Corne, Jeanne-Marie Vandaele. — Division d'excellence : « En bateau », Féerie », lecture d'un morceau manuscrit, de Claude Debussy, de Marcel Tournier et de Lucien Niverd.

Classe de piano. — Cours supérieur. — « 1er mouvement de la 2me sonate op. 39 », lecture d'un morceau manuscrit, de C.-M. Weber et de Lucien Niverd. Concurrentes : Mlles Jeanne Danckaert, Lucie Dusothoit, Lucille Blic, Raymonde Crombecq, Thérèse Dubrulle, Gisèle Dessauvages, Marie-Madeleine Lambaere, Marie-Thérèse Grenu, Raymonde Bary, Germaine Courouble, Ghislaine Dubrulle, Nelly Selosse, Anne-Marie Goessart, Emilienne Gons, Edwige-José Corne, Roberte Vandendriessche, Valentine Van Honacker.

Division d'excellence. — 6me prélude et fugue, du Clavecin bien tempéré (2me livre), de J. S. Bach ; 1er mouvement de la 3me sonate op. 58 », lecture d'un morceau manuscrit, de Chopin et de Lucien Niverd. Concurrentes : Mlles Claire Chevalier, Christiane Decottignies, Lucienne Duponchelle, Denise Decock, Arlette Desbouvries.

JARDINS OUVRIERS (section Saint-Jean-Baptiste). — Pour lutter contre les maladies de la pomme de terre, un pulvérisateur ainsi que les produits nécessaires seront à la disposition des sociétaires. Ceux qui désireraient s'en servir sont priés de s'inscrire tout de suite au délégué de terrain.

ORPHÉON « L'ÉCHO DE LA FRONTIÈRE ». — Mercredi 24, répétition générale au siège à 19 h. 30.

COMITÉ ARTISANAL. — Permanence mercredi, de 14 à 18 h., annexe de l'Institut Colbert, pour tous renseignements concernant l'artisanat.

CHORALE PAROISSIALE DU SACRÉ-CŒUR. — Les funérailles de M. J.-M. Bossut auront lieu mercredi à 9 h.; rendez-vous à la tribune.

CHORALE SAINT-JACQUES. — Mercredi 24, à 19 h. 30, répétition générale à la tribune; communication importante.

JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — Distribution des commandes de pois et haricots, mercredi 24, de 16 à 18 h., chez le secrétaire, 21, rue de Croix, Tourcoing. Passé cette date ces graines seront réparties à d'autres solliciteurs.

MOUVAUX

VOILA DU BEURRE... — Les gardiens de la paix de service boulevard de la Marne, ont arrêté Léon Ysebaert, demeurant 128, rue de Ooteghem, à Sweveghem (B.) qui était porteur de 8 kil. de beurre et de 3 saucisses. La marchandise a été saisie et le délinquant déféré au parquet.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT pour la période du 1er juillet au 30 septembre, à la mairie, de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30: lundi 6, nos 1 à 500 et 501 à 1.000; mardi 7, 1.001 à 1.500 et 1.501 à 2.000; mercredi 8, 2.001 à 2.500 et 2.501 à la fin. Les bénéficiaires de cartes de lait n'ont pas droit aux cartes de vin.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le ravitaillement en charbon

L'inscription des commandes se poursuit dans l'ordre suivant :

4e SECTEUR. — Ecole Jules-Delcenserie. — Mercredi 24 juin, de 8 h. 30 à 12 h. : Boulevard de la Marne, rues de Flandre, Foch, Verdun, Barrois, chemin Noir, chemin Vert, rues Moviart, Herrengerie, Guynemer, place des Trois-Villes, boulevard de Lille. — De 14 h. à 16 h. 30 : Rues J.-B.-Ducrocq, A.-Briand, Acacias, E.-Jacquet, Becqueterie, Moulin-Delmar, Egalité, Filaterie Campagnerie.

Jeudi 25 juin. — De 8 h. 30 à 12 h. : Rue Abbé-Lemire et place, rues Saint-Christophe, Boissonnet, Deur, Bouret, Poincaré, Petite-Hollande. — De 14 h. à 16 h. 30 : Rues Salembier, Dépôt, Parvenus, Thiers, Desmettre, Gabriel.

Vendredi 26 juin. — De 8 h. 30 à 12 h. : Rue Jules-Delcenserie. — De 14 h. à 16 h. 30 : Rues de Barœul, Rouges-Barres et cours.

Les titulaires de cartes de foyers domestiques qui désireraient obtenir 50 kg. de charbon, pourront utiliser le coupon Nº 23 par anticipation sur le mois d'octobre.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Jeudi, de 9 à 11 h., à l'Hôtel de Ville, salle A.

FAUSSE DECLARATION. — Mme Bertha Bruggeman, 36, rue Nouvelle, avait souscrit une fausse déclaration au moment du renouvellement de sa carte de charbon déclarant ne pas posséder le gaz dans son habitation. Une enquête effectuée permit de constater le contraire. Mme Bruggeman a fait l'objet d'un procès-verbal.

BONS D'ALCOOL A BRULER. — Délivrance mercredi 24, toute la journée, à la Mairie, guichet 3. Un demi-litre par famille.

UNE BICYCLETTE VOLEE A LILLE. — M. Henri Petit, 17, avenue de la Liberté, s'était rendu dimanche à Lille, à l'hôpital de la Charité. Il avait remisé sa bicyclette dans la cour de l'établissement. Quand il voulut la reprendre une heure plus tard, elle avait disparu.

HALLUIN

LES EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES. — Ces jours derniers, se sont déroulées à l'école de la Rouge-Porte, à Halluin, les épreuves du certificat d'études primaires, auxquelles ont pris part les écoles publiques et privées d'Halluin, Roncq-Centre, Roncq-Blanc-Four, Bousbecque et Linselles.

A Halluin, 31 garçons et 36 filles ont été reçus; à Roncq, il y eut 10 garçons et 2 filles; au Blanc-Four, 5 filles; à Bousbecque, 5 garçons et 10 filles; à Linselles, 11 garçons et 7 filles.

LE SERVICE DE L'ÉBOUAGE fonctionnera mercredi, dans le secteur du Cimetière.

COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence mercredi, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., 54, r. Gust.-Desmettre.

CONTROLE DES CHOMEURS mercredi, de 15 à 16 h., 67, rue Gustave-Desmettre.

RONCQ

SERVICE DE L'ÉBOUAGE. — Mercredi, il sera procédé à l'enlèvement des débris solides.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, 14, rue de Bousbecque, mercredi à 15 h. Les mamans sont priées de se munir d'un bol et d'une cuillère.

Contre la constipation la cure thermale se fait cet été à domicile

Fatigués par l'âge ou par une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie, l'estomac et l'intestin digèrent au ralenti; les reins "bloqués" peu à peu n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique : les déchets accumulés tournent en poisons qui causent les migraines, les boutons, la mauvaise humeur et même les rhumatismes. Pendant 21 jours chaque matin, *prenez à jeun dans un verre d'eau chaude une pincée de Kruschen* : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux thermales sur les organes d'élimination, vous obligent à *évacuer* naturellement et à fond. Les digestions deviennent faciles. Les poisons sont expulsés : les douleurs cessent. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez demain matin votre cure de sels Kruschen. Toutes pharmacies.

BONDUES

Participez à l'action du Comité d'entr'aide

On sait l'action entreprise par ce comité et quelle aide il apporte aux familles des prisonniers.

Mais, comme bien l'on pense, quel que soit le dévouement qui préside aux démarches des membres du comité, ceux-ci ne peuvent agir qu'autant que les disponibilités financières le permettent. Et c'est pourquoi il a été décidé qu'une sorte de comité de parrainage serait créé. Les personnes qui voudront bien répondre à l'appel qui leur est fait, s'engageront à verser chaque mois une somme qu'elles fixeront elles-même.

Les sommes ainsi recueillies seront destinées à combler la différence entre le prix réel des colis envoyés aux prisonniers et le prix demandé aux familles.

Le dimanche 28, une grande quête sera faite dans Bondues. La population aura à cœur de se montrer généreuse et de prouver ainsi sa solidarité envers les absents.

LINSELLES

MORT SUBITE. — M. Louis Fortrye, 68 ans, représentant de commerce et livreur au service de la maison Delahoutre-Loucheur, rentrait de son travail lundi, à midi, lorsque soudain il s'affaissa dans la cour de cette maison.

Le docteur Sacre ne put que constater le décès.

M. Louis Fortrye était administrateur de la Caisse d'Epargne et dimanche il assura le service comme d'habitude. Rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide.

Cette mort a causé le plus vif émoi dans la commune, où le défunt était très estimé.

COMINES

La génisse, le vélo et le gendarme ou cinq arrestations pour abatage clandestin

Marcel Lesaffre, 38 ans, cultivateur, 71, rue d'Hurlupin, avait acheté une génisse de 400 kilos pour 6.500 fr. à Henri Delmotte, 41 ans, cultivateur au hameau Sainte-Marguerite. Il la revendit 10.000 fr. à Rémi Mertens, 21 ans, chiffonnier à La Bergerie, à Quesnoy-sur-Deûle.

Ce dernier, en compagnie de son jeune frère, et de Roland Forestier, 18 ans, manœuvre, 65, rue de Warneton, à Quesnoy, allèrent prendre livraison de l'animal chez Delmotte et le conduisirent au café Dely, route de Quesnoy, à Wambrechies.

Là, ils furent rejoints par Polydore Huyghe, 54 ans, rue du Camplivois, à Wambrechies, qui les aida à abattre la bête dans une remise du café. Forestier, prit 35 kilos de viande et le reste fut laissé à Huyghe qui l'emmena chez lui dans une voiture à bras et la revendit à des prix variant entre 90 et 100 fr le kilo.

Chargé de son colis qu'il avait amarré sur son vélo, Forestier revenait chez lui, à la nuit tombante, quand il fut arrêté par le gendarme Rousseel de la brigade de Quesnoy. Le jeune homme ne trouva rien de mieux que de jeter sa machine dans les jambes du gendarme et de prendre la fuite.

Le lendemain, Forestier se présentait à la gendarmerie pour porter plainte pour vol de son vélo à Marquette, près du pont de l'Epinette.

Mais mis à table, Forestier dut « dégorger » l'histoire de la génisse.

Lesaffre, les deux Mertens, Forestier et Huyghe ont été déférés au parquet.

Bourse de Lyon

du lundi 22 juin 1942

3 % Français, 95.05. — 4 % Français, 102.70. — Crédit. Nat. 1919, 622. — Cr. Nat. 1920, 526. — Banque de France, 21.990. — Banque de Paris, 1.803. — Crédit Lyonnais, 4.575. — Union Parisienne, 1.374. — Suez (act.), 25.000. — Thomson Houston, 719. — Courrières, 910. — Intern. Nickel, 2.285. — Pennaroya, 1.550. — Geduld, 2.475. — Goldfields, 693. — Mines d'Anzin, 1.936. — Kuhlmann, 2.090. — Péchiney, 4.650. — Rhône Poulenc, 3.350. — Saint-Gobain, 6.600. — Peugeot, 1.286. — Schappe Lyon, 13.250. — Bergougnan, 1.550. — Shell, 855. — Santa Fé, 1.395. — Schneider et Ce, 4.400. — Air Liquide, 2.925. — Brass. Quilmès, 21.450. — Raff. Say, 3.500. — Tonkin, 3.300. — Amsterdam Rubber, 6.450. — Rio-Tinto, 5.500. — Royal Dutch, 8.380.

Les installations de M. l'abbé Delannoy à Wattignies-l'Arbrisseau et de M. l'abbé Sant à Emmerin

En haut : M. Deglave, président du Conseil paroissial de l'Arbrisseau, souhaitant la bienvenue au nouveau pasteur.
En bas : Les jeunes gens dans le cortège. (Ph. J. de Rx.)

A Emmerin, une fillette remet des fleurs à M. l'abbé Sant, le nouveau curé. (Ph. J. de Rx.)

LA VIE SPORTIVE

GYMNASTIQUE

Le concours par degrés de l'Union de Flandre

Beau succès pour les gymnastes qui au nombre de 65 ont disputé les finales des catégories adultes et pupilles ; la qualité surtout se développe. Les concours étaient dirigés par M. Van Mullem, du Comité technique de l'U.F. En voici les résultats :

Pupilles. — 1er degré : 1. M. Desplanques, 131 pts. (Houplines); 2. A. Vanabelle, 124.50 (Houplines). — 2me degré : 1. Gailly (La Madeleine), 130 ; 2. Gorgibus (Seclin), 125. — 3me degré : 1. Gressier (Houplines), 131.75 ; 2. Ingrand (Houplines), 128.50. — 4me degré : 1. Verhaeghen (La Madeleine), 131 ; 2. Duthoit Jh. (Linselles), 126.50.

Adultes. — 1er degré : 1. Dierkens (Houplines), 135.50 ; 2. Buries (Houplines), 131. — 2me degré : 1. Six (Bousbecques), 133 ; 2. Delache (Houplines), 132.50. — 3me degré : 1. Debyttere (Seclin), 136 ; 2. Gd. Montagne (Houplines), 133.25. — 4me degré : 1. Bouillet (Houplines) 130.35 ; 2. Bailleul (Houplines), 128.

Catégorie Honneur : 1. Blondeau (Linselles), 133.50 ; 2. Parent (Houplines), 131.50.

Catégorie Excellence : 1. Ingrand (Houplines), 136.

Belle exhibition d'Ingrand qui vient de se classer deuxième aux championnats de France de la F.G.S.P.F.. Blondeau, de Linselles, l'a suivi de près et a l'étoffe d'un futur champion.

Ce concours qui, pour beaucoup de sociétés, était la première compétition qu'elles disputaient depuis 1939 montre que la « Gym » est toujours en honneur à l'Union de Flandre.

A « LA GAULOISE », WATTRELOS. — Les séances de sport en plein air reprendront mercredi 24. Rendez-vous pour les gymnastes à 8 h., au local.

TENNIS

Le tournoi du Stade roubaisien

Le tournoi obtient un réel succès : 80 messieurs et 16 dames se sont disputé samedi et dimanche les premiers tours. Il faut noter l'arrivée en demi-finales dames de Mme Marquant, Mlles Dobigies, M. Hennay, S. Thiries. Chez les messieurs, de nombreux matches ont été âprement disputés dès les premiers tours : J. Willot-Masure, Polidori-Dutilly, Deschacht-Lahaye, Leurent-Lechartier, etc...

Les autres tours se joueront toute la semaine et les finales, qui auront lieu samedi après-midi 27 juin, seront suivies de la remise de nombreux prix.

HIPPISME

« Symbole » gagne le grand prix d'Auteuil

Le Grand Steeple-Chase d'Auteuil se courait dimanche, doté de 600.000 francs. Une douzaine de concurrents en ont pris part, tous vieux habitués d'Auteuil ; aucun jeune cheval n'avait osé affronter la course, qui a été enlevée par « Symbole », un des favoris, devant « Le Chevreuil » et « Bocage ».

Voici les résultats de la réunion :

Prix d'Issy, haies, 50.000 fr., 3.000 m.: 1. Bon Rêve ; 2. Atma, g. 7.50, pl. 5.50, 6.50.

Prix Oiseleur, steeple, 50.000 francs, 3.800 m. : 1. Larsinet ; 2. Carloman, g. 6.50, pl. 5.50, 8.00.

Prix Old Bridge, haies, handicap, 100.000 fr., 3.500 m. : 1. Cabérius ; 2. Quinola (G. Boisard), g. 43.00, pl. 21.50, 49.00.

Grand Steeple-Chase de Paris, 600.000 francs, 6.500 mètres : 1. Symbole, à M. R. Saint (D. Guiho) ; 2. Le Chevreuil (R. Le Fur) ; 3. Bocage (M. Plaine), g. 21.00, pl. 9.00, 14.50, 25.50.

JEUX DE BOULES

Le concours interclubs d'Halluin

Voici les résultats des parties qui ont eu lieu dimanche dans la bouloire de la « Saint-Paul », au Cercle familial Saint-Joseph.

Résultats du dimanche 21 juin : Les As (Bousbecque) battent Les Gaulois (Halluin) par 9 à 5. — Les Contents (Halluin) battent Les Bricoleux (Halluin) par 17 à 5. — Les Vieux Bricoleux (Halluin) battent la Saint-Paul du Chemin des Vaches (Bousbecque) par 12 à 6.

Parties du dimanche 28 : A 15 h. 30 : De Beer 1 (Wevelghem) contre Le Petit Joseph (Halluin). — A 16 h. 30 : De Beer 2 (Wevelghem) contre Les Contents (Halluin). — A 17 h. 30 : Les Francs Bouleurs (Halluin) contre Les As (Bousbecque). — A 18 h. 30 : Le Petit Joseph (Halluin) contre Les Super-As (Bousbecque). — A 19 h. 30 : Les Ça-Va-Seul (Halluin) contre Les Confiants (Halluin).

ATHLETISME

La Coupe des Flandres, à Halluin

L'U. O. Halluinoise vient de se voir confier l'organisation d'une des deux éliminatoires de la Coupe des Flandres.

Cette éliminatoire qui groupera tous les clubs de la région, se déroulera le 5 juillet, sur le Stade municipal rue de l'Abattoir.

Il nous est agréable de signaler ici l'aide qu'apporte la municipalité dans l'agencement du Stade ; les installations sont en passe de devenir impeccables.

Le B.S.N. à Halluin

Une session de B.S.N. se déroulera le 2 août au stade municipal d'Halluin.

Cette session est réservée aux Halluinois et aux sportifs des communes environnantes, Bourbecque, Wervicq, Linselles, Comines, Roncq, etc.

Pour tous renseignements s'adresser ou écrire soit au secrétaire général de l'U.O.H., 16, rue de Lille, ou au secrétaire de la section d'athlétisme, 101, rue E.-Zola, à Halluin.

En quelques lignes

FOOTBALL. — Il est question de créer une épreuve par invitation réservée aux équipes réserves des grands clubs nordistes. Y participeraient notamment les quatre ex-pros, le Racing, l'Union, le Stade et quelques formations de division d'excellence pour qui les déplacements sont faciles.

Cela permettra une compétition d'un niveau plus relevé dont les espoirs de nos clubs doivent bien se trouver.

ATHLÉTISME. — Valmy revient en forme. A Grenoble, il a couvert le 100 mètres en 10 sec. 8/10 et il ne doit pas tarder à retrouver la grande condition physique qui fut sienne l'an dernier.

Dimanche aux championnats de Paris sur la piste du stade Jean-Bouin — la meilleure de France — d'excellentes performances ont été réalisées. Rochard a couvert le 1.500 mètres en 3 m. 59 s. 8/10 ; Dolléans, le 400 m. en 49 s. 3/10 ; Menu, le 800 en 1 m. 57 s. 2/10.

CYCLISME. — Déjouant tous les pronostics et faisant preuve d'un « renouveau » de forme, Maréchal, à Bordeaux, a gagné l'épreuve qualificative au championnat de France de demi-fond, devant le stayer local Claverie. Il est vrai que le favori Terreau, fut malade pendant la course.

A la Croix-de-Berny, c'est Chailliot, l'ancien sprinter, qui a enlevé une épreuve identique. Là aussi, le favori Minardi, malade et, au surplus, blessé n'a pu défendre sa chance avec le maximum de moyens.

BOXE. — Un match palpitant a opposé Thierry, champion de France des poids légers, à l'Espagnol Martenez d'Alazon. Moins brillant que de coutume Thierry était battu aux points, mais dans les 11 dernières secondes de la rencontre il parvint à mettre k.-o. son adversaire qui, en dépit de son énergie farouche ne put se relever à temps... une seconde de moins et il était sauvé par le gong.

A Tours, Médina le Gitan a dépossédé Angelman de son titre des « Coqs » en boxant à toute allure. L'âge est là et « Tintin » Angelman ne put tenir la cadence imposée par son jeune rival.

LA MARCHE

Husson vainqueur à Hirson

Le grand prix d'Hirson disputé sur 60 kms a été gagné par l'international Husson, deuxième des championnats d'Europe 1938 et rival direct de Florimond Cornet, dans Paris-Anvers 1942.

Le champion du Nord de vitesse, Louis Bourgois, qui participait à cette course, — après avoir raflé toutes les primes — a été contraint d'abandonner au 25e kilomètre, alors qu'il se trouvait seul en tête, un changement imprévu dans l'horaire de la course ne permettant plus le retour dans les conditions prévues.

TRIBUNAUX

La section spéciale de la cour de Douai condamne des communistes, dont des instituteurs et des étudiants

La section spéciale de la Cour de Douai a condamné, pour activité communiste : Jean Parmentier, 25 ans, instituteur à Carvin, et Roger Pannequin, 21 ans, instituteur à Lens, à 5 ans de travaux forcés et 5.000 fr. d'amende ; Auguste Tailliez, 21 ans, instituteur à Libercourt, à 5 ans de prison et 5.000 fr. d'amende ; Marcel Legay, 20 ans, étudiant à Carvin, à 1 an de prison et 1.200 fr. d'amende.

La Cour a relaxé René Dumotier, 20 ans, étudiant, 249, rue du Long-Pot à Lille ; Emile Lévêque, 34 ans, lamineur à Cousoire ; Marcel Thirard, 35 ans, lamineur à Jeumont. Ces deux derniers étaient poursuivis pour entraves à la liberté du travail et propagande communiste.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 22 juin 1942
Présidence de M. Toulza

Jean Cardon, 40 ans, fleuriste, à Lille, 12, rue du Ballon et Jean-Baptiste Poelman, 46 ans, jardinier, à Wasquehal, 1, sentier du Laurier, avaient acheté 3 kilos de porc salé et 2 kilos de pain. 2.500 fr. d'amende au premier, par défaut, et 1.500 fr. au second.

— Pour avoir acheté 17 kilos de farine, César Boegkons, 21 ans, homme de peine, 97, rue du Gauquier, à Wattrelos : 2 mois de prison et 2.000 fr. d'amende.

— Pour achat de 3 kilos de haricots, 1.000 fr. d'amende à Henri Delmeule, 38 ans, manœuvre, à Wattrelos, 45, rue de l'Hôpital.

— Quinze cents francs d'amende à Marie Duponchel, femme Vandenbulcke, 46 ans, commerçante en légumes, à Tourcoing, pour l'achat de 100 kilos de pommes de terre.

— Pour achat de 35 kilos de viande 3.000 fr. d'amende à Robert Martin 41 ans, restaurateur à Roubaix, 33, Grand'Place.

T. S. F.

RADIO-PARIS. — Programme du mercredi 24 juin. — 7 h. 30 : Concert matinal. — 12 h. : Orchestre Victor Pascal. — 13 h. 15 : Orchestre Richard Blareau. — 14 h. 30 : André Navarra. — 14 h. 45 : Valès. — 15 h. 15 : Ceux qu'on n'oublie pas : Conchita Supervia. — 15 h. 45 : Cette heure est à vous, présentation d'André Claveau. — 17 h. 15 : André Ekyan et son swingtette. — 17 h. 30 : Jacques Jansen. — 18 h. 45 : Orchestre Jean Yatove. — 20 h. 15 : Orchestre Paul von Beky. — 20 h. 45 : Orchestre Paul von Beky (suite). — 21 h. 45 : Tony Murena. — 23 h. : Trio des Quatre. — 23 h. 15 : Jean Doyen. — 23 h. 30 : Irène de Trébert et Alec Siniavine.

RADIO-BRUXELLES. — Programme du mercredi 24. — 12 h. : Orchestre-Radio. — 12 h. 30 : Orchestre-Radio (suite). — 13 h. 15 : Orchestre-Radio. — 13 h. 30 : Trio rythmique Paul Lambert. — 17 h. 45 : Récital de piano. — 18 h. 30 : Orchestre-Radio. — 19 h. 15 : Orchestre-Radio. — 20 h. 10 : « La petite ville », comédie en quatre actes de Kotzebue.

BELGIQUE

LA RÉVISION DU PROCÈS DU CRIME DES DUNES

Un témoin de dernière heure sera entendu mercredi

L'examen de la requête en révision d'Octave Wyffels s'est poursuivi lundi matin devant la première Chambre de la Cour d'appel de Bruxelles.

Avant daccorder la parole à Me Van Leynseele, premier défenseur du marconiste ostendais, le président Heyse lit plusieurs lettres qui lui sont parvenues depuis l'ouverture des débats.

L'une d'elles, celle de l'officier de police Emile Calmeyn, d'Ostende, affirme, entre autres, que le commissaire Tulpin, sur la déposition duquel Wyffels avait émis certaines réserves, était toujours demeuré fidèle aux déclarations qu'il fit tant à l'époque de la découverte du crime, en 1933, que deux ans plus tard devant les assises de Bruges.

La lettre poursuit en chargeant Wyffels d'avoir, au début de l'instruction, tenté d'aiguiller le commissaire Tulpin sur une fausse piste.

En ce qui concerne les fameux « aveux » de Van Born, M. Calmeyn précise que celui-ci, lui avait toujours semblé un vantard, qui tirait vanité des faits les plus inconsidérés.

M. Calmeyn affirme que, depuis les « faits nouveaux », une femme, dont il ne cite pas le nom, lui a fait des déclarations qui rendent la culpabilité de Wyffels encore plus certaine. L'officier de police sera entendu mercredi sur la nature de ces confidences.

D'autres lettres sont encore communiquées à l'auditoire. L'une émane de l'ex-agent Devillé et l'autre d'un certain Van Hecke qui précise que le dimanche 14 courant, Devillé avait dit, devant témoins, savoir que Wyffels était innocent et connaître le nom du véritable criminel.

Wyffels ne peut être le coupable, déclare son défenseur...

Me Van Leynseele, tout au long de sa plaidoirie, développe cette thèse que l'avocat général qui dressa l'acte d'accusation n'était, au fond, lui-même, que peu convaincu de la culpabilité réelle de Wyffels.

Reprenant l'ensemble des témoignages, il en tire deux éléments principaux, l'un, d'essence psychologique, qui a trait à l'alibi de Wyffels, et, subsidiairement aux aveux de Van Borm, l'autre, de fait, qui concerne la position du cadavre de Marguerite Cheyns et fait s'effondrer la thèse du crime crapuleux bâtie par l'avocat général; le corps de Marguerite Cheyns fut traîné alors qu'elle était déjà morte, à l'endroit où on le déterra.

...Y a-t-il vraiment un fait nouveau ? demande l'avocat général

M. l'avocat général Collard reprend tout d'abord le texte de la loi qui dit que la révision ne peut être obtenue que si le « fait nouveau » implique l'innocence même de l'accusé. Or, interroge-t-il, est-ce bien le cas ici ?

Quant aux « aveux » d'Henri Van Borm, il n'y attacha aucun crédit. Ce n'est pas la première fois, dit-il, qu'on voit un hors-la-loi tirer gloire d'un crime qu'un autre commit.

Le Gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Gde-Rue

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Madame ETIENNE DALLE-LECHERF, son épouse ;
Madame ETIENNE DALLE-BOISLEUX, sa mère ;
Madame LOUIS LECHERF-PENET, sa belle-mère ;
Messieurs PAUL, HENRI, GILLES, JEAN-MARIE DALLE ;
Mademoiselle BRIGITTE DALLE ;
Maréchal des logis ANDRÉ BRACQ (en captivité) et Madame ANDRÉ BRACQ-DALLE et leurs fils ;
Lieutenant ROGER BRACQ (en captivité), et Madame ROGER BRACQ-DALLE et leur fils ;
Monsieur et Madame GUSTAVE LECHERF-PARIS et leurs enfants ;
Monsieur EMILE LECHERF (en captivité) et Madame EMILE LECHERF-DEGOVE et leurs enfants ;
Monsieur et Madame JACQUES LECHERF-DE WAZIÈRES et leurs filles ;
Monsieur et Madame MAURICE CARTON-LECHERF et leur fille ;
Monsieur et Madame ERNEST MAILLET-LECHERF et leurs fils ;
Monsieur et Madame EMILE LOEUILLET-LECHERF et leurs enfants ;
Monsieur et Madame JOSEPH BARBRY-LECHERF et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
Les familles DALLE, BOISLEUX, LECHERF, PENET ;
Monsieur CHATEL, directeur et le Personnel de la Sucrerie d'Hesdin
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Etienne DALLE
Fabricant de sucre

décédé à Hesdin, le 21 juin 1942, dans sa 32e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient de vouloir bien assister au Service funèbre, qui aura lieu en l'église d'Hesdin, le jeudi 25 juin, à 12 heures (heure allemande), suivie de l'inhumation au cimetière de Marconnelle dans le caveau de famille.

Réunion à la maison mortuaire, avenue de Boulogne, à 11 heures 30

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église d'Hesdin

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Veuve Paul BOHN née Agnès DESQUESNES

pieusement décédée à Roubaix, le 21 juin 1942, dans sa 43e année, lesquels auront lieu le mercredi 24 courant, à 10 heures 45, en l'église Saint-Michel, sa paroisse. Assemblée à la maison mortuaire rue du Chevalier-Roland, 60, à 10 h. 30

De la part de : Monsieur JACQUES BOHN, Mlle GINETTE BOHN, ses enfants ;

Madame Veuve PAUL DESQUESNES, sa mère ;
Monsieur EUGÈNE BOHN, son beau-père ;
M. et Mme EUGÈNE BOHN et leur fille ; Mademoiselle JEANNE BOHN ; M. et Mme DUHAMEL-BOHN et leur fils ; M. et Mme DUPONT-BOHN et leur fille ; M. et Mme PARSY-BOHN ; M. et Mme AIMÉ VANDERAGHEM-BOHN et leur fils ; M. et Mme MASSE-BOHN et leur fille et de toute la famille.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

CET AVIS TIENT LIEU DE FARE-PART.

Pompes Funèbres H. DESMET, 120, rue du Moulin. Tél.: 344.03.

CROIX. — Madame BERTOUX-COCHETEUX, son épouse ;
M. et Mme MAURICE BERTOUX-LOTTENS ;
M. et Mme JEAN VAN ELSLANDER-HESLIN ;
M. et Mme EUGÈNE PEERS-VAN ELSLANDER, ses enfants ;
Mlle MARIE-LOUISE BERTOUX, sa petite-fille ;
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Louis BERTOUX
Administrateur de la Société « L'Epicerie »,
Ancien combattant 1914-1918
Décoré des palmes académiques

décédé inopinément à Croix, le 21 juin, dans sa 66e année.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mercredi 24 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin.

Assemblée à la maison mortuaire, 19, place de la République, à 9 heures 15.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

TOURCOING. — Madame LOUIS ASSEMAINE-LACQUEMONT, son épouse ;
Mademoiselle MARTHE ASSEMAINE ;
Mademoiselle CÉCILE ASSEMAINE ;
M. et Mme PAUL ASSEMAINE-MATON, ses enfants ;
Et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis ASSEMAINE
Epoux de Dame Jeanne LACQUEMENT

décédé à Tourcoing, le 22 juin 1942, dans sa 87e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 h. 45, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 18 bis, rue de Paris, à 9 h. 30.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Pompes Funèbres Générales, 88, rue de Lille. — Tél. 515.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Adolphe MAES née Zélie WANTELLET

décédée à Roubaix, le 22 juin, dans sa 71me année, administrée des sacrements de notre Mère la sainte Eglise, lesquels auront lieu le jeudi 25 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Antoine, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 6, rue de Turin.

La famille recevra les condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

De la part de M. Adolphe Maes, son époux ;
Mlle Germaine Maes, en religion Sœur Gabrielle ;
M. et Mme Hector Maes et leurs enfants ;
M. et Mme André Maes-Blanchard et leurs enfants ;
M. et Mme Robert Maes-Fougnies, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Et toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Alphonse WILLAERT née Antoinette LEFEBVRE

pieusement décédée à Roubaix, le 21 juin 1942, dans sa 50me année, lesquels auront lieu le mercredi 24 courant, à 9 h. 45, en l'église Saint-Rédempteur. Réunion à la maison mortuaire, rue Victor-Hugo, à 9 h. 30.

Les Vigiles seront célébrées la veille, à 17 heures.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

De la part de :
M. Alphonse Willaert, son époux ;
Mlle Antoinette Willaert, sa fille,
Et de toute la famille.

E. Courmain, 55, rue Archimède, Rx.

MOUSCRON. — On annonce la mort de

Monsieur Albert MACHY
Epoux de Dame Julienne GROENWEGHE

décédé subitement à Mouscron, le 22 juin 1942, dans sa 53me année. Ses funérailles auront lieu jeudi 25 juin, à 9 h., en l'église de la Sainte-Famille, Tuquet-Mouscron sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Mont-à-Leux pour y être inhumé.

Réunion à la maison mortuaire, 1, rue Serpentine, à 8 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. F. Vandevenne, Mouscron. T. 742.

TOURCOING. — M. Raymond Bossut, son père; Mme Bossut-Verschelde, sa grand'mère; Dame Marie Bossut, en religion Sœur Marie-Gabrielle de l'Annonciation, Mère Abbesse des Clarisses de Roubaix ; Mlle Jeanne Bossut, ses tantes; M. Joseph Desrousseaux, son cousin, et les familles Bossut et Verschelde ont la douleur de vous faire part de la mort de

Jean-Marie BOSSUT

retourné à Dieu, le 21 juin 1942, dans sa 9me année.

Ils vous prient d'assister aux funérailles qui seront célébrées le mercredi 24 juin 1942, à 9 h. 15, en l'église du Sacré-Cœur, à Tg.

Réunion à l'église.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. Bossut, 15, rue de Valenciennes, Tourcoing

REMERCIEMENTS & OBITS

Mme Hinnekens-Lesaffre, son épouse ; M. Léon Dechy, son beau-fils ; M. et Mme Lesaffre-Lebrun et leur fille ; M. et Mme Schooren-Lesaffre ; M. et Mme Rémy Hinnekens-Desonder et leurs enfants, et toute la famille, remercient sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

M. Fernand LESAFFRE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Mme Jean Leplat ;
Les familles Leplat et Godinot,
sensibles aux marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de

Monsieur Jean LEPLAT

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou exprimé leurs condoléances. — Bondues, 23 juin 1942.

ROUBAIX. — La famille de

Mlle Marie-Thérèse FROIDURE

remercie les personnes qui ont assisté à la Messe dite pour le repos de son âme ou qui, empêchées, ont exprimé leurs condoléances.

Mme veuve Hippolyte Foulon-Castelle, sa fille, et toute la famille, remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Hippolyte FOULON

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

ROUBAIX. — Une messe anniversaire sera célébrée le jeudi 25 juin, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme du

Sergent Raymond DISLAIRE

mort pour la France, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 25 juin 1940.

L'offrande servira de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ROUBAIX. — M. et Mme Pétillon-Pau ; M. et Mme Hémeryck-Pétillon ; M. et Mme Masure-Pétillon et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Madame Veuve Emile PÉTILLON née Rosine AUBIN

remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Mme Mestdagh-Terneus, son épouse ; M. et Mme Mestdagh-Bécu, ses enfants et toute la famille, remercient sincèrement les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Léon MESTDAGH

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un SERVICE SPÉCIAL fonctionne à Roubaix, le DIMANCHE MATIN, de 9 heures à 9 heures 45, pour la réception des NÉCROLOGIES URGENTES.